



PROCEDURE D'ENGAGEMENT FOOTBALL D'ANIMATION

Dans le cadre de la saison 2018/2019 du Football d'Animation, les engagements concernant les catégories U10 à U13 s'effectueront par l'intermédiaire de la plateforme Footclubs.

Dans cette optique, vous trouverez ci-dessous la procédure à suivre pour engager vos équipes.

Inscriptions

Engagement par année d'âge : dans l'intérêt de l'enfant et de sa progression, nous vous recommandons d'appliquer au plus juste cette organisation par année d'âge.

EQUIPES (GARÇONS OU MIXTES)	U13	U12	U11	U10
ANNÉE D'ÂGE AUTORISÉE GARÇONS	2006 (2007 possibles)	2007 (3 licenciés 2008 autorisés)	2008 (2009 possibles)	2009 (3 licenciés 2010 autorisés)
ANNÉE D'ÂGE AUTORISÉE FILLES	2006 (2005 et 2007 autorisées)	2007 (2006 et 2008 autorisées)	2008 (2007 et 2009 autorisées)	2009 (2008 et 2010 autorisées)

NB : Mesure autorisée en cas de problème d'effectif. Si vous pouvez inscrire qu'une seule équipe et que votre effectif est composé de :

- U10 et de U11, engagez l'équipe en U11.
- U12 et de U13, engagez l'équipe en U13.

À l'inverse, si vous avez suffisamment de licenciés par année d'âge, il est recommandé de suivre les préconisations du tableau ci-dessus.

Pré requis par niveaux

1) CRITERIUM DISTRICT

1 seule équipe engagée dans ce niveau par groupe d'année d'âge.

Conditions d'encadrement pour l'éducateur : CFF1 certifié en U10 et U11 + CFF2 certifié en U12 et U13.

Poule LABEL : réservée exclusivement aux clubs labellisés. L'éducateur en charge de l'équipe doit posséder la certification correspondante à l'équipe qu'il encadre.

2) NIVEAU 1

2 équipes maximum engagées par club.

Conditions d'encadrement pour l'éducateur : attestation CFF correspondante à l'équipe encadrée **avant le 31/12/2018**.

3) NIVEAU 2

2 (ou 3) équipes engagées par club.

Conditions d'encadrement pour l'éducateur : attestation CFF correspondante à l'équipe encadrée **avant le 31/12/2019**.

Nomination de vos équipes

Afin d'avoir la meilleure visibilité possible, il vous a été demandé de hiérarchiser vos équipes de la manière suivante :

EXEMPLE :

Votre club dispose de 8 équipes (4 en niveau Critérium, 2 en niveau 1 et 2 en niveau 2) pour l'ensemble des catégories U10 à U13.

L'engagement s'effectuera de la manière suivante :

U12/U13 :

- L'équipe U13 Critérium représentera l'équipe 1 tandis que l'équipe U12 Critérium représentera l'équipe 2
- L'équipe U13 Niveau 1 correspondra à l'équipe 3 et l'équipe U12 Niveau 2 correspondra à l'équipe 4

U10/U11 :

- L'équipe U11 Critérium représentera l'équipe 1 tandis que l'équipe U10 Critérium représentera l'équipe 2
- L'équipe U11 Niveau 1 correspondra à l'équipe 3 et l'équipe U10 Niveau 2 correspondra à l'équipe 4

L'équipe 1 représentera donc toujours l'équipe évoluant au niveau le plus élevé et dans la catégorie la plus importante. Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des précisions supplémentaires dans la rubrique « Commentaires » de Footclubs.

Désidératas

Concernant vos désidératas en termes de jumelage et/ou d'alternance, vous pouvez les préciser directement via Footclubs.

Vos différentes équipes doivent impérativement être engagées avant la date du **14 septembre prochain**.

Les équipes engagées après la date indiquée, seront inscrites sur liste d'attente (par ordre d'arrivée).